



BILLET DE LA SEMAINE Page 1
L'Hebdomadaire d'Information et de sensibilisation en ligne

Année 1 Numéro : 08
 Du 05 au 09 juin 2023



DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Tel: (+235) 66298621 / 66324081 / 63045678

Site web DGI: <https://dgi.td>
 facebook DGI: facebook.com/commdgi

L'essentiel de la semaine du 05 au 09 juin 2023



MBAIRARI BARI HENRI, Directeur Général des Impôts

Editorial

MAITRISER LE CHANGEMENT

L'outil le plus important pour maîtriser tout changement quelconque reste et demeure absolument la communication.

Muter d'un ancien système vers un nouveau induit le changement. Le nouveau système de gestion des impôts et taxes, le E-TAX a produit de profonds changements tant à l'égard des agents que des usagers des services de la DGI. Pour éviter tout dépaysement devant ces changements, la Direction Générale des Impôts doit communiquer; communiquer efficacement et permanentement car, c'est en communiquant efficacement que l'appropriation et l'adhésion pourraient se faire avec succès.

La Direction Générale des Impôts, apercevant les enjeux de la communication dans cette nouvelle donne, privilégie les échanges tant en interne qu'à l'externe.

La DIC



Merci !
Votre soumission a été envoyée.

[Continuer](#)

2 se connecter en tant que utilisateur:

- ◆ Accéder à la page ETAX en utilisant l'adresse : <https://sigi.finances.gouv.td/portail>
- ◆ Le système vous ouvre une page d'accueil avec deux possibilités : « s'inscrire » ou « se connecter »
- ◆ Cliquer sur « se connecter »
- ◆ Entrer votre NIF
- ◆ Cliquer « Vérifier »

Se connecter

NIF

[Mot de passe oublié?, clique ici](#)

- ◆ Entrer le nom d'utilisateur
- ◆ Entrer votre mot de passe
- ◆ Cliquer sur « se connecter »
- ◆ Vous accédez automatiquement à la page d'activités : mon compte, déclarations, paiements

Se connecter

NIF

Nom d'utilisateur

Mot de Passe

[Mot de passe oublié?, clique ici](#)

NB : Un guide d'utilisation de la procédure de télé déclaration est disponible pour les contribuables

NECROLOGIE NECROLOGIE NECROLOGIE NECROLOGIE NECROLOGIE NECROLOGIE NECROLOGIE



L'Inspectrice des Impôts, Madame TOGBE née MBAIKOUBOU BRIGITTE a tiré ses révérences vendredi 09 juin 2023 à l'hôpital la Renaissance des suites de maladie.

La Direction Générale des Impôts, au nom de tous les agents de la DGI, adresse ses condoléances les plus sincères à toute sa famille biologique et à toutes les connaissances.

L'inspectrice Mme TOGBE MBAIKOUBOU BRIGITTE, repose en paix .

L'équipe métier de la Direction Générale des Impôts met en place une fiche signalétique pour présenter le nouveau système de gestion des impôts et taxes, le E-TAX.
Un guide ou manuel de l'utilisateur est disponible et sera dans les prochains jours, mis à la disposition des usagers.

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité-Travail-Progress

PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



Présentation de ETAX

E TAX est une application web mise en place par la Direction générale des Impôts (DGI), au service des contribuables, pour leur permettre de s'immatriculer, de déclarer, de payer leurs impôts et taxes, ainsi que d'adresser des requêtes à l'administration fiscale et de recevoir des réponses en ligne.
L'adresse en ligne : <https://sigi.finances.gov.td/portal>
Ou www.dgi.td

Tous les contribuables assujettis aux impôts et taxes prévus par le code général des impôts peuvent se servir d'ETax.

Avantage de l'application ETax :

Pour l'administration

Amélioration du climat d'affaires : Obtenir et consulter en temps réels les informations des contribuables,

Accroître les recettes par l'élargissement de l'assiette fiscale ;
gestion basée sur le risque : L'application ETax, crée les comptes d'impôts des contribuables lors de l'immatriculation, ETax prévoit une interface entre les autres applications de toutes les régies pour les recouvrements fiables et fluides des informations.

Sécurisation des recettes pour éviter les déperditions ;

Augmentation de la productivité des Agents,

traçabilité et automatisation des tâches effectuées et donc réduction des marges d'erreur.

Pour le contribuable :

Immatriculation en ligne ; le contribuable n'est plus obligé de se déplacer physiquement aux services des impôts pour l'obtention d'un NIF ;

Il peut lui-même imprimer son certificat ;

Tous ses courriers peuvent être envoyés en ligne et les réponses également reçues en ligne de l'administration fiscale ;

Toutes les opérations peuvent être effectuées en lignes : déclarations et paiements.

Quels sont les modules d'ETax

Cette application comprend plusieurs modules à savoir :

- ♦ Immatriculation des contribuables
- ♦ Déclaration et paiement des impôts
- ♦ Recouvrement et gestion des créances
- ♦ Enfin le contrôle et le contentieux

De tous ces modules l'immatriculation et la télé déclaration sont opérationnelles et les autres sont en cours de finalisation.

Les étapes du module immatriculation

ETax est accessible sur le site internet de la DGI via l'adresse <https://sigi.finances.gov.td>. Désormais, le contribuable n'est plus obligé de passer aux services des impôts pour demander et obtenir le numéro d'identifiant fiscale (NIF) ou un certificat d'immatriculation.

Il lui faudra néanmoins avoir les quatre documents obligatoires pour pouvoir s'immatriculer en ligne :

Pour les Entreprises :

- RCCM
- Plan de localisation ou croquis du plan
- L'acte de sincérité ou contrat de bail
- Le RIB

Pour les personnes physiques le RCCM est remplacé par la carte avec numéro NNI.

Un guide d'utilisation est disponible pour les contribuables.

Les étapes de la télé déclaration

La déclaration en ligne est possible en accédant à la plateforme ETax via l'adresse <https://sigi.finances.gov.td/portal>. La demande d'accès est formulée et envoyée directement en ligne pour validation.

SE CONNECTER AU COMPTE D'ACCES COMME UTILISATEUR CONTRIBUABLE Accéder à la page ETAX en utilisant l'adresse <https://sigi.finances.gov.td/portal>. Le système vous ouvre une page d'accueil avec deux possibilités : « s'inscrire » ou « se connecter »



I s'inscrire en tant que Utilisateur

- ♦ Cliquer sur « s'inscrire » pour s'enregistrer en tant qu'utilisateur.
- ♦ Le système va automatiquement dérouler le formulaire d'inscription vierge
- ♦ Entrer votre NIF dans le champ « NIF »
- ♦ Cliquer sur « vérifier »
- ♦ Le système va capter les informations sur le contribuable : nom/Raison Sociale, prénoms/Sigle, NNI/RC et activité
- ♦ Servir les différents champs concernant les informations sur l'utilisateur
- ♦ Cliquer sur s'inscrire

Formulaire d'inscription

Informations sur le contribuable

NIF:

NOM:

PRENOMS:

RAISON SOCIALE:

ACTIVITE:

INFORMATIONS SUR LE CONTRIBUABLE

NOM:

PRENOMS:

RAISON SOCIALE:

ACTIVITE:

Plus de détails >>>

- ♦ Un message confirme que votre demande en tant qu'utilisateur a été envoyée
- ♦ Un agent des Impôts doit nécessairement valider votre demande
- ♦ Cliquer sur continuer pour se connecter en tant que utilisateur